

Les voleurs technophiles n'ont pas besoin de vos clés
– Le Bureau d'assurance du Canada publie le palmarès des 10 véhicules
les plus prisés des voleurs –

Le 3 décembre 2019 (TORONTO) – Plus la technologie des véhicules évolue, plus les voleurs d'automobiles affinent leurs techniques pour déjouer les systèmes de sécurité et prendre possession électroniquement des véhicules des Canadiens. Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) constate que la technologie a un impact important sur le vol d'automobiles, comme en témoigne la liste annuelle des véhicules les plus fréquemment volés au Canada, diffusé aujourd'hui.

« Le vol d'automobiles par des moyens électroniques est en hausse partout au pays, car de plus en plus de véhicules sont munis de technologie comme des clés électroniques », déclare Bryan Gast, directeur national des Services d'enquête du BAC. « Peu importe la manière dont un véhicule est volé, le vol d'automobiles demeure une menace sérieuse à la sécurité et continue de coûter cher à tous les Canadiens. »

Le vol d'automobiles est un phénomène de taille au Canada

Chaque année, le vol d'automobiles coûte près de 1 milliard de dollars aux Canadiens. Cela comprend 542 millions de dollars payés par les assureurs pour réparer ou remplacer les véhicules volés, 250 millions de dollars pour couvrir les coûts des services de police, des soins de santé et des tribunaux, et plusieurs millions supplémentaires pour les services correctionnels.

Si certains véhicules sont volés pour commettre un autre crime ou pour faire une « virée en voiture », de nombreuses voitures sont volées par des groupes criminels organisés afin d'être vendues au Canada à des consommateurs innocents, expédiées à l'étranger ou encore démantelées pour la revente en pièces.

Palmarès 2019 des 10 voitures les plus prisées des voleurs

Le [palmarès des 10 voitures les plus prisées](#) est compilé à partir des données des assureurs membres du BAC à l'échelle du pays. Le palmarès de cette année comprend neuf véhicules qui n'ont pas de dispositif antidémarrage empêchant les voleurs de démarrer un véhicule par court-circuitage. L'absence d'un antidémarrage est la raison principale expliquant que la série de camions Ford continue d'occuper la majorité des places du palmarès.



1. Ford 350SD, traction intégrale, 2007
2. Ford 350SD, traction intégrale, 2006
3. Ford 350SD, traction intégrale, 2005
4. Ford 350SD, traction intégrale, 2004
5. Ford 250SD, traction intégrale, 2006
6. Ford 350SD, traction intégrale, 2003
7. Lexus RX350/RX350L/RX450h/RX450hL, 4 portes, traction intégrale 2018
8. Ford F250SD, 4 roues motrices, 2005
9. Ford F350SD, 4 roues motrices, 2002
10. Honda Civic Si, 2 portes, coupé, 1998

Conseils pour prévenir le vol d'automobiles

Les Canadiens peuvent prendre certaines mesures pour décourager les voleurs et se protéger contre le vol d'automobile.

- Ne laissez jamais de clé électronique dans un véhicule ou à un endroit non protégé dans l'entrée principale de votre maison. Les voleurs peuvent utiliser des émetteurs sans fil interceptant le signal de la clé, ce qui leur donne accès au véhicule. Pensez à ranger les clés électroniques dans une boîte ou un sac de protection qui bloque le signal.
- Installez un dispositif antidémarrage qui empêche les voleurs de contourner le système d'allumage et de démarrer le véhicule par court-circuitage. Il peut s'agir d'appareils qui exigent une authentification d'allumage sans fil, ou d'un système de désactivation du démarreur, du système d'allumage ou de la pompe à essence.
- Installez un dispositif de repérage qui émet un signal à la police ou à un poste de surveillance si le véhicule est volé.
- Ne faites pas de votre véhicule une cible facile :
 - Ne laissez jamais le moteur en marche quand le véhicule est laissé sans surveillance.
 - Verrouillez les portes et remontez toutes les vitres lorsque votre véhicule est stationné.
 - Veillez à stationner dans un endroit bien éclairé ou dans le garage.
 - Utilisez un dispositif visible ou audible qui signale aux voleurs que le véhicule est protégé.
 - Songez à utiliser un dispositif de dissuasion comme un dispositif de blocage du volant ou de la pédale de frein.
 - Ne laissez pas de renseignements personnels, comme les documents d'assurance ou de propriété du véhicule, dans le coffre à gants lorsque le véhicule est stationné.



Entrevues

Le directeur national des Services d'enquête du BAC, Bryan Gast, est disponible pour des entrevues et des commentaires au sujet du palmarès et de la technologie qui change la façon de voler des véhicules au Canada. M. Gast s'est joint au BAC après des années de service auprès d'organismes des forces de l'ordre en Ontario.

À propos du Bureau d'assurance du Canada

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) est l'association sectorielle nationale représentant les sociétés privées d'assurance habitation, automobile et entreprise du Canada. Ses sociétés membres représentent 90 % du marché de l'assurance de dommages au Canada. Depuis plus de 50 ans, le BAC travaille avec les gouvernements de tout le pays pour veiller à ce que l'assurance habitation, automobile et entreprise soit à la portée de tous les Canadiens. Le BAC soutient une vision des consommateurs et des gouvernements ayant confiance en l'industrie de l'assurance de dommages et lui accordant leur soutien et leur estime. Il se fait le champion des enjeux importants et informe les consommateurs sur les façons de protéger leurs maisons, leurs véhicules et leurs biens.

Pour plus de renseignements, consultez les sites ibc.ca (Canada) ou bac-quebec.qc.ca (Québec).

- 30 -

Personne-ressource pour les médias :

Vanessa Barrasa

416-550-9062

vbarrasa@ibc.ca

Au Québec, veuillez contacter :

Pauline Triplet

514 288-1563 p. 2277

ptriplet@bac-quebec.qc.ca